



Règlement du GERMITRAIL

Organisée conjointement par le COMITE DES FETES DE GERMAINE et le DAC REIMS, la 3^{ème} édition du GERMITRAIL aura lieu le dimanche 22 Septembre 2024

1. PARCOURS

- ✓ Courses nature chronométrées mesurant :
- ✓ 12.5km – 230D+ « Le Sanglier » - Trail XXS
- ✓ 19km – 350D+ « Le Raton Laveur » - Trail XXS
- ✓ 29km – 520D+ « Le Cerf » - Trail XS
- ✓ Sur un parcours entièrement sur chemin et bois, avec quelques détours encore plus généreux pour cette édition au sein du village
- ✓ Les parcours seront fléchés à l'aide de panneaux directionnels, de rubalises et complétés par un fléchage au sol.

Afin de satisfaire tous les amoureux de la nature, une randonnée pédestre d'une dizaine de kilomètres sera organisée en complément

2. DEPARTS

- ✓ Départ « Le Cerf » 9h00
- ✓ Départ « Le Raton Laveur » 9h30
- ✓ Départ « Le Sanglier » 9h50
- ✓ Randonnée 9h51
- ✓ Place du Pré Michaux 51160 GERMAINE

3. ARRIVEE

- ✓ Identique au départ ; Place du Pré Michaux - 51160 Germaine

4. RAVITAILLEMENT et MATERIEL CONSEILLE

- ✓ La course se déroule en autosuffisance sur les courses de 12 et 19k. Un ravitaillement (solide et liquide) sera à disposition des concurrents à l'arrivée.
- ✓ Un ravitaillement solide et liquide sera proposé aux concurrents à mi-parcours du 29km
- ✓ Il est conseillé à tous les participants d'être équipé d'une réserve d'eau et de barres ou gels énergétiques, ainsi que d'un téléphone portable pour contacter les secours. Sur le 29km, une réserve en eau de minimum 0.5L est obligatoire.
- ✓ Les accompagnants VTT, les ravitaillements sauvages, et les assistances personnelles le long du parcours sont interdits.

5. SECURITE

- ✓ Un poste de secours sera positionné au niveau du site de départ / arrivée
- ✓ Un médecin et une association de secouristes (La Croix Blanche) seront présents durant l'intégralité de l'évènement.
- ✓ Les concurrents pourront à tout moment contacter l'assistance médicale par le biais du numéro de téléphone indiqué sur les dossards
- ✓ Il est conseillé à chaque participant d'être présent sur la ligne de départ 15min avant ce dernier, un briefing rappelant les principales et dernières consignes sera organisé.
- ✓ En cas de force majeure (par exemple alerte météo orange ou rouge), l'organisation se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la manifestation sans possibilité de remboursement.

6. PARTICIPATION

- ✓ Le 12 km est ouvert à partir de la catégorie cadets (nés en 2009 et avant).
- ✓ Le 18km est ouvert à partir de la catégorie juniors (nés en 2007 et avant)
- ✓ Le 27 km est ouvert à partir de la catégorie espoirs (nés en 2005 et avant)
- ✓ Une autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire.
- ✓ Le parcours n'est pas compatible à une pratique par les handisports.
- ✓ L'utilisation de bâtons est interdite sur les 3 courses chronométrées
- ✓ Les chiens ne sont pas autorisés. Eventuellement, les adeptes du canicross devront contacter l'organisation pour une autorisation exceptionnelle.

7. CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCE

- ✓ Toute participation à la course est soumise à la présentation obligatoire d'une des pièces suivantes :
 - Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ;
 - Une licence sportive, en cours de validité, d'une fédération agréée, où apparait la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
 - Le suivi d'un Parcours Prévention Santé (PPS) en ligne, en lieu et place de la visite médicale permettant de fournir le traditionnel certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique. Le numéro attribué à l'issue de ce parcours sera à renseigner dès l'inscription.

Le médecin de l'épreuve peut mettre hors course tout participant dont la santé lui semble compromise.

8. DOSSARD

- ✓ Le dossard doit être porté sur le devant du corps et visible dans son intégralité.
- ✓ Les dossards seront à retirer : Chez INTERSPORT - Cormontreuil le samedi 21 Septembre 2023 de 14h à 18 h. En retenant cette option, les coureurs bénéficieront d'un bon de réduction de 15%
- ✓ Sur place à partir de 8h00
- ✓ La rétrocession de dossards est interdite
- ✓ En cas d'abandon, prévenir et remettre son dossard à une personne de l'organisation : secours, signaleurs, suiveurs.

9. RESULTATS & RECOMPENSES

- ✓ Chronométrage assuré par une société spécialisée, puces sur dossards.
- ✓ Les résultats seront disponibles au plus tard 48 h après la course sur le facebook du Comité des fêtes de Germaine et sur le site/application Follow My Sport
- ✓ Le temps de course est limité à 4 h pour le classement.
- ✓ 3 premiers hommes et 3 premières femmes de chaque course seront récompensés : champagne, et lots sportifs traditionnellement généreux.
- ✓ Les résultats et récompenses se feront sur le site de départ / arrivée – Place du Pré Michaux
- ✓ Les lauréats devront être obligatoirement présents pour recevoir leur récompense.

10. RESPONSABILITE

- ✓ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive.
- ✓ Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès d'AXA Assurances Contrat Multirisque Professionnelle références Contrat N°11268678104 AXA France IARD couvrant leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne prêtant son concours à l'organisation de la manifestation et désignés à cet effet.
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L 321-4 du code du sport).

11. PROPETE

- ✓ Les concurrents doivent respecter la nature et donc ne pas abandonner leurs déchets (papiers, gobelets plastiques, ...) sur le parcours. Les contrevenants pourront, le cas échéant, être disqualifiés.
- ✓ Pour l'ensemble des ravitaillements, les participants sont invités à ramener leur propre gobelet. Pour des raisons environnementales, aucun gobelet plastique ne sera distribué.

12. ACCEPTATION

- ✓ Les participants laissent leur droit à l'image aux organisateurs et aux partenaires.
- ✓ Conformément à la loi informatique et liberté, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant (email : cdfgermaine@gmail.com).
- ✓ Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et son acceptation.

13. ENGAGEMENT

- ✓ Via le service d'inscription assuré par Follow My Sport par le biais de son application mobile disponible sur les stores
- ✓ L'organisation incite les participants à télécharger cette application sur mobile. Ce support sera utilisé pour communiquer la semaine précédent la course (aléas, modifications, consignes, surprises,...)
- ✓ Pas d'inscription par courrier
- ✓ Tarifs : Cerf 20.60€ // Raton Laveur 15€ // Sanglier 13€
Pour chaque course, le tarif comprend 1€ reversé à l'association « Clowns de Coeur » et les frais d'inscription prélevés par la plateforme
- ✓ Inscription sur site possible (maximum 30 min avant chaque départ) dans la limite des capacités ; +5€
- ✓ Randonnée : 6€
- ✓ **Les inscriptions sont limitées aux 600 premiers inscrits sur l'ensemble des 3 courses. Au maximum par course :**
 - **Cerf : 225**
 - **Raton laveur : 225**
 - **Sanglier : 180**
- ✓ Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- ✓ Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué au-delà du 08/09. En cas d'annulation, la demande de remboursement devra être formulée par écrit à cdfgermaine@gmail.com. L'organisation se laisse le libre choix d'accepter totalement, partiellement, ou de refuser la demande.

